

Compte-rendu FNEC FP FO du CSA du mardi 5 septembre

Encore des retombées du massacre engendré par l'IA même après son départ.

Alors que les enseignants effectuaient leur rentrée, le gouvernement continue sa casse en mettant en application la réforme des retraites malgré les mobilisations historiques, en ne proposant qu'une augmentation de 1,5% du point d'indice, bien loin de l'inflation ou encore en proposant des primes aux missions supplémentaires avec le PACTE. Il n'a de cesse de vouloir diviser les enseignants, éclater le statut et territorialiser l'école.

La fermeture de 12 classes en une année ne suffisait pas, 2 classes supplémentaires fermées en cette rentrée !

Comme si cela ne suffisait pas, l'accent est encore mis sur la création de postes qui ne sont pas devant élèves !

Résultats : fermetures de 2 classes supplémentaires, total 14 classes fermées sur l'année, refus d'ouvertures : le spécialisé encore sacrifié, manque encore de TR (3 postes ne peuvent suffire), écoles rurales impactées.

Projet rejeté à l'unanimité

OUVERTURES

3 postes de TR sur les circonscriptions de **Brioude**, du **Puy** et **d'Yssingaux**.

La FNEC FP FO est intervenue pour demander plus de créations de postes de TR, 3 ouvertures lors d'une rentrée ne s'est jamais vu et représente bien l'urgence.

REFUS D'OUVERTURE

La FNEC FP FO est intervenue pour demander l'ouverture à **Seneujol** et à **l'IME de Bergoide** et ne peut s'en tenir à la seule ouverture d'un poste Ressource formateur, poste qui n'est pas devant élèves et bien loin des attentes des collègues.

En ce sens, nous nous opposons à la non comptabilisation des -3ans, des enfants du voyage et des EANA alors que ces élèves sont présents dans les écoles. Il est urgent de créer des **de RASED, d'UPE2A, postes spécialisés en général**.

DEMANDE DE NON FERMETURE

Les écoles de **Vazeilles-Limandre et Paulhac** subissent une fermeture en cette rentrée 2023. La FNEC-FP-FO l'a déploré. Fermetures qui ont en plus été annoncées en Juin par les IEN, avant et hors instance !

QUESTIONS DIVERSES

- Les contractuels : 20 renouvelés + 5 nouveaux = 25 (6 Brioude 6 Haut Velay 3Yssingeaux 4 Monistrol et 6 Le Puy)
- TR déjà sur des remplacements pour l'année : en cours, entre 12 et 14 (envoi dans 1 mois)
- AESH : 384 présentes mais ce n'est pas finalisé, une réponse globale nous sera envoyé
- Liste complémentaire de Haute-Loire : 1 partie dans le 63
- ineat /exeat accordés : 13 / 3
- engagement dans un pacte : 60 réponses sans engagements en juin, un mail bientôt envoyé par les iens dans leur circo.
- Les départs à la retraite au 31/08/2023 : 21
- Les ULIS Collège sont chargées dans la public, et dans le privé ? : Brioude privé 13
- Poste vacant à l'EREA, rappel de notre demande que ce soit un PE sur ce poste qui est toujours vacant
- Combien de professeurs des Ecoles contractuels ont été recrutés par circonscription ? - Dans quelles écoles ces contractuels sont-ils affectés ? pas possible envoyé plus tard
- Point sur les évaluations d'écoles 1 tps formation directeur + des iens du 43 vont évaluer dans le 43 mais autres circos, ne partent plus dans un autre dép.
- Pouvez-vous nous faire parvenir les résultats des phases de mutations intra départementales des Professeurs des Ecoles ? listing du rectorat en novembre
- Les postes d'enseignants référents seront-ils tous pourvus (ou remplacés si absence) à la rentrée ? oui

SECOND DEGRE

Concernant le second degré, nous avons déploré avec insistance la suppression d'une classe au collège de Brioude sur le niveau 6^{ème}, suppression décidée au cours de la période estivale et alors qu'aucune instance de représentation syndicale n'a été convoquée avant la fin de l'année scolaire, ce qui a entravé la défense du dossier. Nous avons défendu chaque situation remontée par les personnels et demandé les ouvertures nécessaires, à savoir :

- Le collège d'Aurec-sur-Loire : des effectifs lourds sur le niveau 5^{ème} (30 élèves) associé à la mise en place nouvelle d'une ULIS.
- Le collège de Blesle : un demi-poste en documentation non pourvu.
- Le collège de Brioude : des classes de 6^{ème} à 30-31 (suite à une fermeture) ainsi que des effectifs lourds en 5^{ème} (28 élèves par classe avec 10 élèves ULIS intégrés) et également en quatrième (27).
- Les collèges de Brive-Charensac et de Craponne : une classe unique à 28 élèves (5^{ème} pour le premier, 4^{ème} pour le second).

- Le collège du Monastier (deuxième collège de Haute-Loire à égalité avec Saint-Didier) : des effectifs lourds sur le niveau 6^{ème} (2 classes à 29 élèves).
- Le collège de Jules Vallès : des effectifs lourds en 6^{ème} (28-29) et en 4^{ème} (29-30).
- Le collège de Monistrol-sur-Loire : des classes de 3^{ème} à 30-31 (alors que les prévisions de février annonçaient 27 élèves). Nous sommes revenus sur la question de l'épuisement et des fortes difficultés des personnels au cours de l'année précédente (fiches SST, demandes de protection fonctionnelles) et sur les manques de moyens alloués à la vie scolaire.
- Le collège de Saint Didier en Velay : des niveaux lourds en 6^{ème} (28-29 élèves par classes) et en 4^{ème} (29-30 élèves). Nous avons rappelé les problématiques de salles qui peuvent se poser en raison de la taille de l'établissement, petit au regard du nombre d'élèves (deuxième collège de Haute-Loire à égalité avec Jules Vallès). Nous avons rappelé l'urgence de trouver un remplaçant pour suppléer à l'absence du principal adjoint, ce dernier étant transféré à Landos pour assurer temporairement la direction de cet établissement. L'administration nous a répondu qu'un moyen de CPE complémentaire serait mis en place, ce qui reste précaire à notre sens.
- Le collège de Sainte Florine : des heures non pourvues en Français - Lettres classiques.
- Le collège de Saint Julien-Chapteuil : un niveau lourd en 4^{ème} (30 élèves dont 3 ULIS).
- Le collège de Tence : une seule 6^{ème} à 30 élèves. Nous étions intervenus sur la question qui inquiète fortement les collègues (le collège avait perdu une 6^{ème} l'année dernière et il en reperd donc une cette année). Nous avons défendu le dossier en audience devant l'IA-Dasen en fin d'année scolaire dernière. Nous sommes revenus sur la question en insistant sur les perspectives d'avenir peu favorables pour les collègues et les élèves.

Pour beaucoup d'établissements, le seuil de 30 élèves peut être alors aisément dépassé par de nouvelles arrivées non prévues. Pas de réponse concrète nous a été apportée sur la question des effectifs, l'administration se contentant de faire remonter au rectorat ces situations. Nous avons déjà alerté sur ces problématiques au CSA précédent. Nous l'avons fait à nouveau au cours de cette instance et nous continuerons de défendre partout les dossiers des collèges afin de pouvoir obtenir de conditions de travail dignes de la République.

ADHEREZ AU SUNDI-FO
Le syndicat Libre et Indépendant